



TARN-ET-GARONNE ARTS & CULTURE

DOSSIER DE MÉCÉNAT

Il n'y a pas d'âge pour s'éveiller à la beauté

SOMMAIRE

- 1 - Fiche de synthèse
- 2 - L'association et ses missions
- 3 - Programmes d'action
- 4 - Pourquoi nous soutenir ?
- 5 - Équipe - contact

1 – FICHE DE SYNTHÈSE

LE MÉCÉNAT, C'EST QUOI ?

Devenir mécène, c'est soutenir une œuvre d'intérêt général, en faisant un don. La loi permet au mécène de défiscaliser 60% du montant de ce don - dans la limite de 0,5% de leur chiffre d'affaires. Ce dispositif est un des plus incitatifs en Europe.

QUI SOMMES-NOUS ?

TGAC (Tarn-et-Garonne Arts & Culture) est une association créée en 1974. Elle a pour objet principal de soutenir et développer le spectacle vivant dans le département. Elle est reconnue « Scène conventionnée d'intérêt national » par le Ministère de la Culture, ce qui lui accorde une place unique en Tarn-et-Garonne.

SENSIBILISER À LA BEAUTÉ DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE

La mission principale de TGAC est de sensibiliser les tarn-et-garonnais à la beauté des arts du spectacle. L'accès à l'art et à la culture peut s'avérer délicat dans un territoire rural et peu équipé : c'est pourquoi nous nous rendons au plus près des habitants et œuvrons à rendre les spectacles et la pratique artistique accessibles au plus grand nombre, en particulier auprès des enfants et des jeunes.

UNE SAISON CULTURELLE INTERGÉNÉRATIONNELLE



Notre saison culturelle itinérante « **La Talveraie** » propose chaque année une soixantaine de représentations pour les établissements scolaires et le grand public, de la petite enfance à l'âge adulte. Pour cela, nous investissons divers lieux (salles des fêtes, églises, halles de village...) dans une vingtaine de villes et villages de Tarn-et-Garonne et proposons des spectacles de danse, musique et théâtre sensibles et profonds à des tarifs très accessibles.

Nous développons également de nombreux partenariats et menons des actions culturelles afin d'aller à la rencontre de tous les publics.

NOS PROGRAMMES D'ACTIONS

Nous sollicitons les entreprises pour le développement de 3 programmes d'action :

- Les petits pas, un programme d'actions culturelles en direction des enfants,
- L'Enfant-Phare, un événement festif et poétique pour les familles à Montauban,
- L'achat de gradins mobiles pour améliorer le confort et la visibilité des spectateurs.

POURQUOI NOUS SOUTENIR ?

Soutenir l'action de TGAC, c'est partager la conviction que l'éveil à la beauté participe au bien-être individuel et sociétal. C'est adhérer à des valeurs de solidarité, d'ouverture à l'autre et de respect du vivant. C'est favoriser un projet intergénérationnel qui donne une place particulière à l'enfance. Enfin, c'est s'ancrer dans un territoire, le Tarn-et-Garonne, et contribuer à sa vitalité.

QUEL IMPACT ?

- ▶ 7500 spectateurs chaque année
- ▶ 60 représentations dans 22 villes et villages de Tarn-et-Garonne
- ▶ 3000 enfants et jeunes concernés par des ateliers de pratique artistique



La Talveraie est une utopie : un territoire rêvé où l'on s'éveille à la beauté dès le plus jeune âge, où toutes les générations vibrent ensemble dans un esprit de solidarité, d'ouverture à l'autre et de respect du vivant.



2 – L'ASSOCIATION ET SES MISSIONS

UNE ASSOCIATION D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Tarn-et-Garonne Arts & Culture est une association de loi 1901 née en 1974. Sa mission principale est **le développement du spectacle vivant à l'échelle départementale** : elle œuvre au quotidien pour que les habitants du Tarn-et-Garonne aient accès à des spectacles et à une pratique artistique de qualité.

Son financement repose essentiellement sur des subventions publiques, avec le Conseil départemental de Tarn-et-Garonne comme principal financeur. Dans son Conseil d'Administration siègent des représentants d'institutions (Préfecture, Éducation Nationale, Ministère de la Culture), des élus ainsi que des artistes et des associations culturelles.

LA SEULE SCÈNE CONVENTIONNÉE D'INTÉRÊT NATIONAL EN TARN-ET-GARONNE

En 2024, une nouvelle page s'ouvre pour Tarn-et-Garonne Arts & Culture : sa **saison culturelle La Talveraie est reconnue « Scène conventionnée d'Intérêt National » par le Ministère de la Culture**. Elle est ainsi le seul acteur pluridisciplinaire à bénéficier d'une reconnaissance nationale en Tarn-et-Garonne.

Chaque année, ce sont une soixantaine de représentations qui sont proposées dans plus de 20 communes du département : de la musique, de la danse, du théâtre, des marionnettes pour les établissements scolaires (de la maternelle au lycée) et les familles.

TGAC défend l'idée que l'éveil à la beauté participe au bien-être individuel et sociétal. Elle œuvre donc à l'épanouissement des tarn-et-garonnais et à la vitalité du territoire en proposant des spectacles tendres et poétiques accessibles à tous, dès le plus jeune âge, sur l'ensemble du département.





POUR UNE CULTURE ACCESSIBLE À TOUS

Tarn-et-Garonne Arts & Culture milite pour une culture accessible à tous.

Pour cela l'association :

- propose des spectacles gratuits ou à des tarifs très accessibles (entre 5 et 10 €) dans les villages,
- organise des ateliers artistiques et des rencontres conviviales entre artistes et habitants,
- noue des partenariats avec de nombreuses structures culturelles, sociales ou médico-sociales (médiathèques, écoles de musiques, instituts médico-éducatifs...),
- forme les enseignants de l'éducation nationale et les enseignants artistiques.

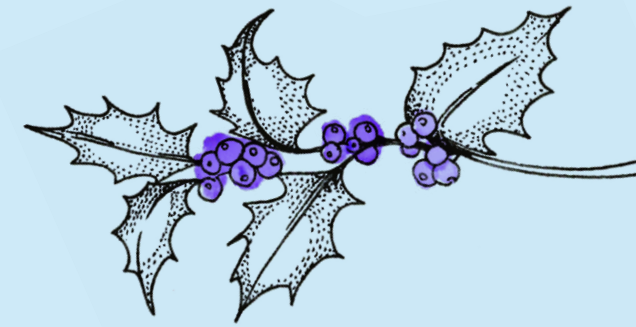
LA COMMUNICATION

La communication de Tarn-et-Garonne Arts & Culture c'est :

- 4000 exemplaires de sa **plaquette de saison « La Talveraie »** distribués sur tout le département,
- Campagne d'affichage et distribution de flyers pour chaque spectacle,
- Une quarantaine d'articles dans la presse locale chaque année,
- Un partenariat avec CFM Radio, avec des interviews régulières
- Une newsletter mensuelle envoyée à quelques 1200 contacts,
- Un compte Instagram et Facebook en plein développement (+ 3600 abonnés).

NOS PARTENAIRES 2025





3 – PROGRAMMES D'ACTIONS

Trois programmes d'actions sont en cours de développement :

► **LES PETITS PAS**, un programme d'action culturelle en direction des enfants.
Le programme « Les petits pas » répond à un objectif : permettre aux enfants les plus fragiles de puiser dans les arts vivants une source de bien-être et d'épanouissement.
Il se décline en trois volets :

• **Une création participative** : chaque année, des enfants ou des jeunes en situation de handicap ou rencontrant des problèmes de santé entrent dans un processus de création, accompagné par des artistes professionnels : ensemble, ils créent un spectacle.

- En 2026, un défilé de marionnettes sera créé par des enfants de plusieurs IME (Instituts Médico Educatifs) accompagnés par les artistes de la compagnie La Bobèche.

• **Des ateliers réguliers d'éveil musical et artistique** : TGAC propose des ateliers d'éveil musical et artistique (musique, danse, marionnettes...) à destinations d'enfants et de parents accompagnés par les Maisons

Départementales des Solidarités. Cette parenthèse poétique proposée régulièrement aux familles volontaires permet d'approfondir le lien parent-enfant autour d'une expérience artistique partagée.

• **Des formations pour l'accueil d'enfants handicapés dans les établissements d'enseignement artistique** : pour un enseignement artistique plus inclusif, TGAC propose aux enseignants artistiques des formations gratuites sur l'accueil d'enfants porteurs de handicap ou de troubles divers : troubles dys, autisme, handicap moteur... Il s'agit de doter les enseignants d'outils pratiques afin d'accompagner pleinement ces élèves dans leur pratique artistique.



► **L'ENFANT-PHARE**, événement familial artistique et convivial : L'Enfant-Phare est une manifestation qui se tiendra en septembre à Montauban, dédié aux enfants et aux familles. Pendant une journée se succéderont des ateliers artistiques et des spectacles : concert, spectacle de cirque, déambulations, lectures de conte, jeux en libre accès...

► **L'ACHAT DE GRADINS** : L'acquisition de gradins démontables et transportables permettra d'offrir un meilleur confort et une meilleure visibilité aux spectateurs, quel que soit le lieu du spectacle. Ces gradins nécessiteront de disposer d'un lieu de stockage et d'un véhicule de transport. L'emploi d'un technicien pour leur montage et leur démontage sera également nécessaire.

Le budget total de ces trois programmes d'action est évalué à 120 000 €

Les petits pas, l'Enfant-Phare, l'achat de gradins



4 - POURQUOI NOUS SOUTENIR ?

ADHÉRER AUX VALEURS DE L'ASSOCIATION

Soutenir l'action de TGAC, c'est partager la conviction que l'éveil à la beauté participe au bien-être individuel et sociétal. C'est adhérer à des valeurs de solidarité, d'ouverture à l'autre et de respect du vivant. C'est favoriser un projet intergénérationnel qui donne une place particulière à l'enfance. Enfin, c'est s'ancrer dans un territoire, le Tarn-et-Garonne, et contribuer à sa vitalité.

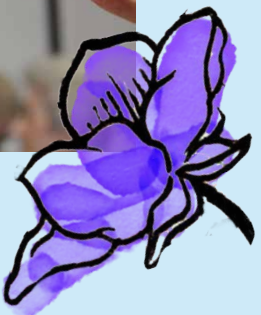
Ainsi, en contribuant à notre projet :

- ▶ Vous accompagnez la seule Scène conventionnée d'intérêt national de Tarn-et-Garonne,
- ▶ Vous soutenez une saison culturelle qui place l'enfance et la jeunesse au cœur de son projet,
- ▶ Vous vous associez à des événements à la fois intimes et conviviaux,
- ▶ Vous défendez le vivre-ensemble et le lien social en Tarn-et-Garonne,
- ▶ Vous contribuez à la vitalité de nos villages,
- ▶ Vous êtes aux côtés des élus et des entreprises locales pour nous soutenir.

LES AVANTAGES FISCAUX DU MÉCÉNAT

Tarn-et-Garonne Arts & Culture est une association reconnue d'intérêt général.

A ce titre, les entreprises assujetties à l'impôt sur le revenu ou à l'impôt sur les sociétés peuvent bénéficier d'une réduction d'impôts pour les dons versés. L'entreprise bénéficie d'une réduction d'impôt égale à 60 % du don, dans la limite de 0,5 % du chiffre d'affaires annuel hors taxe. Elle peut bénéficier de contreparties plafonnées à 25% du montant de ce don (communication, invitations, ateliers, etc.). Ce dispositif est un des plus incitatif en Europe.



AUTRES FORMES DE MÉCÉNAT

Le mécénat ne se réduit pas au versement d'aides financières !

Selon les moyens de l'entreprise et ses activités, il peut prendre d'autres formes :

- ▶ Le mécénat en nature : don de produits ou de prestations de services, réalisés par l'entreprise dans le cadre de son activité.
- ▶ Le mécénat de matériel : véhicule, informatique, mobilier, prêt de locaux...
- ▶ Le mécénat de compétences : implication des salariés durant leur temps de travail.

Tous les types de mécénat donnent droit au mêmes avantages fiscaux que pour le mécénat financier.

Ainsi, selon vos activités, vous pouvez également nous soutenir de la façon suivante :

- Pour les commerces de bouche, les restaurants et les hôtels : dons de denrées alimentaires, de boissons, de nuitées d'hôtel pour l'accueil des artistes,
- Pour les agences de communication, les sociétés informatiques : dons ou prêts d'ordinateurs, réalisation d'un nouveau site internet,
- Pour les constructeurs automobiles ou les agences de location de véhicules : don ou prêt de véhicules,
- Pour tout type d'entreprises : mise à disposition de locaux de stockage, mise à disposition de personnel technique...



LES CONTREPARTIES

Nous sommes à l’écoute pour définir les contreparties les plus adaptées à vos attentes. Voici à titre indicatif ce que nous pouvons vous proposer :

	Mécène 800 € net (2000 € avant déduction fiscale)	Mécène + 2000 € net (5000 € avant déduction fiscale)	Grand Mécène 4800 € net (12 000 € avant déduction fiscale)
Visibilité	Logo sur la plaquette de saison	• Logo sur la plaquette de saison • Logo sur les teasers de saison • Logo sur affiches et flyers de certains évènements	• Logo sur la plaquette de saison • Logo sur les teasers de saison • Logo sur affiches et flyers de certains évènements • Présentation des mécènes lors des discours officiels de lancement et de clôture de saison • Grand mécène cité sur la page Facebook • Grand mécène cité dans les communiqués de presse
Invitations aux spectacles	5 invitations par an	10 invitations par an	20 invitations par an
Expérience	Invitation à participer à une soirée des mécènes	Invitation à participer à une soirée des mécènes	• Invitation à participer à une soirée des mécènes • Atelier artistique proposé aux salariés ou aux clients de l’entreprise



5 – L'EQUIPE - CONTACTS

Les membres du Bureau de Tarn-et-Garonne Arts & Culture

Présidente : Catherine Bourdoncle

Vice-Président : Pedro Pauwels

Trésorière : Christiane Le Corre

Vice-trésorier : Gérard Craï's

Secrétaire : Monique Bernussou

Vice-secrétaire : Marie-José Vietez

L'équipe de Tarn-et-Garonne Arts & Culture

Direction : Annabelle Couty

Programmation : Marie Besson

Action culturelle : Emma Baratto Massot

Communication : Jean-Marc Jouany

Référent musique et sécurité : Jean-Luc Garcia

Comptabilité : Gérard Bély

Renseignements - Contacts :

Annabelle Couty :

direction@tgac.fr

05 67 05 51 16

www.tarnetgaronne-artsetculture.fr



Réalisation / photos : Tarn-et-Garonne Arts & Culture.

